

**ASSOCIATION FEDERATIVE DEPARTEMENTALE
DES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE**
Parc du Bois Cesbron
1 rue Roland Garros
44700 ORVAULT

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

COPIE SIGNÉE

In Extenso

In Extenso Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél: +33 (0) 2 51 80 18 00

Fax: +33 (0) 2 51 80 17 99

nantes@inextenso.fr

www.inextenso.fr

ASSOCIATION FEDERATIVE DEPARTEMENTALE DES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Parc du Bois Cesbron
1 rue Roland Garros
44700 ORVAULT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

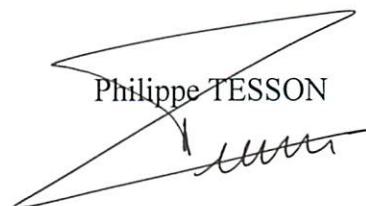
III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents remis aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Herblain, le 7 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit

Philippe TESSON


Le présent rapport comporte 13 pages.

Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2015	1
 Comptes annuels au 31 décembre 2015	
 Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN ACTIF

	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	44 562	38 338	6 224	3 395
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 125		8 125	8 125
TOTAL (I)	52 687	38 338	14 349	11 520
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	2 347		2 347	3 938
Valeurs mobilières de placement	153 862		153 862	153 015
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	64 532		64 532	41 439
Charges constatées d'avance (3)	3 327		3 327	3 322
TOTAL (II)	224 068		224 068	201 714
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	276 754	38 338	238 417	213 234
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

5

		31/12/2015	31/12/2014
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		35 779	35 779
Report à nouveau		149 596	143 579
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		23 159	6 017
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	208 534	185 375
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEBIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 878	7 398
Dettes fiscales et sociales		14 314	12 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)		9 691	8 296
TOTAL	(V)	29 882	27 860
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	238 417	213 234
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		29 882	27 860
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

6

		31/12/2015	31/12/2014
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		371 664	362 229
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		371 664	362 229
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		78 000	78 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		20 195	30 930
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		39 635	33 412
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	509 494	504 570
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		336 159	303 556
Impôts, taxes et versements assimilés		1 854	2 449
Salaires et traitements		100 115	129 736
Charges sociales		44 295	53 058
Autres charges de personnel		2 369	5 074
Dotations aux amortissements sur immobilisations		2 423	5 328
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		34	40
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	487 249	499 241
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	22 245	5 329
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		914	688
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	914	688
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	914	688
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	23 159	6 017

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2015	31/12/2014
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Impôts sur les bénéfices (IX)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		510 408	505 258
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		487 249	499 241
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		23 159	6 017
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		23 159	6 017
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique comprend tous les maires du département de Loire-Atlantique qui adhèrent à ses statuts.

Selon l'article 2 de ses statuts, l'association a pour but :

- "de développer entre ses membres des liens de solidarité et de confraternité,
- d'étudier en commun les questions administratives intéressant les maires ainsi que les communes du département et leur développement,
- de faciliter la tâche des maires adhérents,
- d'intervenir auprès des Pouvoirs Publics dans l'intérêt des maires et des communes gérées par les membres de l'association".

Pour réaliser ces buts, l'association a créé plusieurs commissions et est affiliée à l'Association des Maires de France (AMF).

L'association a déménagé au mois de décembre 2013. Les bureaux pris en location sont installés Parc du Bois Cesbron, 1 rue Roland Garros, 44700 Orvault.

L'association emploie trois salariés.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- permanence des méthodes comptables,
- continuité du fonctionnement,
- indépendance des exercices.

Jusqu'au 31 décembre 1994, les comptes étaient tenus sur la base des recettes encaissées et des dépenses décaissées. Au 31 décembre 1994 un bilan d'ouverture a été constitué afin d'inventorier l'ensemble des actifs et des passifs de l'association.

Désormais, les comptes sont présentés selon les principes de la comptabilité commerciale et le plan comptable des associations. En conséquence le compte de résultat intègre :

- les produits acquis, qu'ils soient encaissés ou non,
- les charges engagées, qu'elles soient décaissées ou non.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Comptabilité de trésorerie

Les comptes sont tenus à partir des mouvements de trésorerie. La comptabilité ainsi obtenue est retraitée afin de rattacher les produits et charges à l'exercice concerné, qu'ils soient encaissés et décaissés ou non.

Bilan d'ouverture

L'ensemble des actifs et des passifs ont été inventoriés en date du 31 décembre 1994. La différence entre ces deux éléments a été considérée comme représentative du fonds associatif.

Immobilisations et amortissements

Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la base de leur durée de vie estimée.

Les durées retenues sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • matériel de bureau et informatique | 3 et 5 ans |
| • mobilier de bureau | 10 ans |

Engagements de retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en autres informations. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base d'une hypothèse de mise à la retraite à l'âge de 65 ans.

L'estimation des engagements de départ à la retraite intègre également les éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel, convention collective de l'animation),
- taux d'actualisation de 2.5%.

3. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1. Immobilisations corporelles

Du matériel informatique a été acquis sur l'exercice 2015 pour un montant de 5 252 €. Aucune immobilisation n'a été sortie ou cédée.

Les immobilisations correspondent aux acquisitions répertoriées sur la période de 1987 à 2015. Elles se ventilent ainsi :

• matériel de bureau et informatique	23 195 €
• mobilier de bureau	21 367 €
	44 562 €

Après la dotation aux amortissements de l'exercice, soit 2 423 €, les amortissements au 31 décembre 2015 s'élèvent à un montant de 38 338 €.

3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

• un dépôt de garantie des bureaux loués	3 060 €
• 3 000 parts sociales du Crédit Agricole souscrites en 2009	4 837 €

3.3. Comptes de trésorerie

Au 31 décembre 2015, une partie de la trésorerie a été placée sur un livret et sous forme de SICAV pour un montant de 153 862 €.

La plus-value latente s'élève à 1 540 € au 31 décembre 2015.

Les disponibilités s'élèvent à 64 532 € au 31 décembre 2015.

3.4. Fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent à un montant de 35 779 €. Ils correspondent au cumul des résultats de l'association depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1994. Ils ont été déterminés, au bilan d'ouverture du 31 décembre 1994, par différence entre l'inventaire valorisé des actifs et celui des passifs.

Les fonds associatifs (35 779 €) augmentés des résultats sur la période 1995 à 2015, soit 172 755 €, portent la situation nette à 208 534 € au 31 décembre 2015.

3.5. Dettes

Au 31 décembre 2015, les dettes se ventilent ainsi :

• dettes fournisseurs factures non parvenues	5 878 €
• dettes sociales (provision pour congés payés)	14 314 €
• produits constatés d'avance	9 691 €
	29 882 €

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an.

3.6. Comptes rattachés

Les charges à payer incluses dans les différents postes de dettes s'élèvent à un montant de 19 709 € et se détaillent ainsi :

• fournisseurs, factures non parvenues	5 878 €
• dettes sociales	13 831 €

3.7. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à un montant de 3 327 € et concernent notamment des abonnements pour l'année 2016.

Les produits constatés d'avance, soit 9 691 €, correspondent aux cotisations 2016 des communes et des EPCI.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux ni de couverture par une assurance spécifique.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés s'élèvent à 40 714 €.

4.2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

La rémunération des cadres dirigeants salariés concerne uniquement le salaire de la secrétaire générale de l'association.

L'information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.